



VILLE DE NAMUR

DEPARTEMENT DES
VOIES PUBLIQUES

Service Voirie

Monsieur Fabrice LETURCQ
Affaires Economiques.

V. Réf. :
N. Réf. : P. LOTIR./C.R./M.W.1001_001
Votre correspondant : Christian RIGOT
☎ : 081/ 248 648
Fax : 081 / 246 511
✉ : christian.rigot@ville.namur.be

Namur, le 10 janvier 2011.

Cher Monsieur LETURCQ,

Objet : PROFONDEVILLE : lotissement du Beau Vallon.

Suite à votre interpellation au sujet de l'état de délabrement épouvantable de la route reliant le lotissement du Beau Vallon à Profondeville au chemin du Beau Vallon (voirie située sur Wépion), il apparaît que la « non-réfection » de la section Namur est une imposition de la Ville de Namur pour réduire le passage vers la voirie communale.

Nous regrettons tout autant que vous cette situation bizarre mais nous ne pouvons que la confirmer.

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur LETURCQ, l'expression de nos salutations distinguées.

Ing. Christian RIGOT.